

**AVEC NICOLAS SARKOZY**

**4 ANS  
D'ACTION**

**MAI 2007-MAI 2011**

# Les grandes dates de la présidence de Nicolas Sarkozy

## 2007



**6 MAI** Élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République.

**AOÛT** Loi Tepa (crédit impôt recherche, défiscalisation des heures supplémentaires, quasi-suppression des droits de succession, déduction fiscale sur les intérêts d'emprunt immobilier).

**AOÛT** Loi LRU sur l'autonomie et la responsabilité des universités : première étape des réformes de l'enseignement supérieur visant à améliorer notre position dans le monde et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

**AOÛT** Loi créant les peines planchers contre les récidivistes.

**AUTOMNE** Réforme des régimes spéciaux de retraite (Snaf, La Poste, EDF...).

**AUTOMNE** Grenelle de l'environnement.

## 2008

**JANVIER** Plan Campus en faveur des pôles universitaires internationaux.

**FEVRIER** Ratification du traité de Lisbonne par le Congrès.

**FEVRIER** Plan Alzheimer doté de 1,6 milliard d'euros.

**FEVRIER** Plan Espoir Banlieue avec la création des internats d'excellence pour les jeunes des quartiers.

**AVRIL** Première étape de la révision générale des politiques publiques.

**JUILLET** Révision constitutionnelle donnant plus de pouvoir au Parlement et aux citoyens.

**JUILLET** Lancement de l'Union pour la Méditerranée.

**AOÛT** Loi pour une meilleure représentativité des syndicats.

**AOÛT** Loi de modernisation de l'économie pour simplifier la vie des entreprises et création du statut d'autoentrepreneur.

**JUILLET-DECEMBRE** Présidence française de l'UE (pacte européen interdisant les régularisations massives des sans-papiers, accord de paix entre la Russie et la Géorgie, sauvetage de l'euro et de l'épargne française face à la crise des *subprimes*).

**SEPTEMBRE** Faillite de la banque Lehman Brothers suivie d'une crise financière mondiale.

**DECEMBRE** Loi sur les revenus du travail et le pouvoir d'achat (incitation à l'intéressement et à la participation).

**DECEMBRE** Plan de relance français de 26 Mds € pour faire face à la crise économique mondiale soutenant plus de 1 000 projets d'investissement à travers tout le territoire.

## 2009

À l'initiative de la France, le G20 devient l'organisation privilégiée pour répondre aux crises économiques, financières et sociales dans le monde.

**MARS** La France obtient l'abaissement de la TVA dans la restauration à 5,5 %.

**AVRIL** Entrée de la France dans le commandement intégré de l'Otan pour y renforcer notre influence.

**AVRIL** Plan pour l'emploi des jeunes. Résultats encourageants. En février 2011, le chômage des jeunes a diminué de 6,4 % sur un an.

**JUIN** Généralisation du RSA à la France entière puis aux jeunes actifs de moins de 25 ans en septembre 2010.

**JUILLET** Loi Grenelle 1.

**JUILLET** Loi de programmation militaire pour améliorer l'équipement de nos armées.

**JUILLET** Loi Hôpital, patients santé et territoires qui crée notamment les agences régionales de santé.

**OCTOBRE** États généraux de l'outre-mer.

**NOVEMBRE** Réforme de la formation professionnelle pour améliorer l'employabilité et lutter contre le chômage.

**DECEMBRE** Grand emprunt pour les investissements d'avenir, la recherche et l'industrie (35 Mds €).

**DECEMBRE** Fusion ANPE-Unedic au sein de Pôle emploi.

## 2010

**FEVRIER** États généraux de l'industrie.

**MARS** Mécanisme européen de stabilité pour soutenir l'euro et les pays en difficulté.

Cela a permis d'éviter une nouvelle crise économique majeure en Europe.

**MARS** Création du service civique volontaire pour les jeunes.

**MAI** La France obtient l'organisation du Championnat d'Europe de football de 2016.

**JUILLET** Loi sur la modernisation de l'agriculture et de la pêche.

**JUILLET** Loi Grenelle 2.  
**SEPTEMBRE** Adoption d'une position commune franco-allemande de défense de la politique agricole commune.

**OCTOBRE** Loi interdisant la burqa dans l'espace public.

**NOVEMBRE** Loi de réforme des retraites qui prend en compte la pénibilité et repousse l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans.

## 2011

Présidence française du G8 et du G20.

**JANVIER** Accord avec la région IDF sur le métro express du Grand Paris qui va révolutionner les transports des Franciliens.

**JANVIER** Mise en place du prêt à taux zéro + pour favoriser l'accession à la propriété de tous (2,5 Mds €).

**MARS** Loppsi 2 pour conforter la baisse de la délinquance de plus de 17 % depuis 2002.

**MARS** Plan pour l'apprentissage, avec un objectif de parvenir à 1 million d'apprentis en France.

**MARS** Nicolas Sarkozy est le premier chef d'État à se rendre au Japon après les catastrophes naturelles et la crise nucléaire de Fukushima.

**PRINTEMPS** Intervention militaire de soutien à la démocratie en Libye et en Côte d'Ivoire.

# LA FRANCE EN MOUVEMENT

PAR **Jean-François Copé**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UMP



Il y a quatre ans, nous étions près de 19 millions de Français à voter pour Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle. La France a, depuis, connu un important mouvement de réformes qui a permis à notre pays de mieux résister que les autres à une crise économique mondiale sans précédent. quatre ans après, avec Nicolas Sarkozy, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli au service de la France et des Français.

L'action de la majorité présidentielle a des résultats positifs. Nous aurions souhaité qu'ils soient meilleurs encore, mais la France a eu à affronter plusieurs crises successives, financière, économique, sociale et géopolitique. Notre majorité a tenu et le chef de l'État a su protéger les Français pendant ces périodes très difficiles.

En effet, le Président aura eu à cœur de protéger tous les Français depuis le début du quinquennat et en particulier les plus fragiles. Face à la crise, sous l'autorité de Nicolas Sarkozy, le gouvernement de François Fillon a mis en place de nombreux dispositifs qui commencent à porter leurs fruits maintenant que l'économie repart. Mais protéger les Français, c'est également leur assurer une plus grande sécurité, prendre en considération les victimes et rester fermes sur nos valeurs républicaines, notamment dans la lutte contre l'immigration illégale ou les communautarismes.

La fermeté doit s'accompagner de la justice. Nous avons revalorisé le travail grâce à une fiscalité mise au service de l'innovation, de l'industrie et de l'emploi. Les salariés peuvent aujourd'hui compter sur une formation professionnelle modernisée pour dynamiser leurs carrières. Être juste, c'est aussi donner sa chance à chaque individu et chaque territoire

en fonction de ses atouts ou de ses handicaps, c'est valoriser l'effort et le mérite, c'est considérer que chaque Français est important.

L'action du Président aura été tournée vers l'avenir. L'industrie, l'environnement, l'enseignement supérieur et la recherche tous ces secteurs bénéficient grâce au grand emprunt de moyens considérables pendant le quinquennat, car nous avons le devoir de préparer l'avenir des générations futures.

Enfin, nous pouvons être fiers d'être français, car, grâce à Nicolas Sarkozy, la France a retrouvé toute sa place dans le monde et a su faire porter sa voix au service de la paix, de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme.

Comme l'a souligné le Président de la République, nous devons poursuivre les réformes jusqu'en 2012 pour tourner définitivement la page de la crise. Les premières améliorations arrivent sur le front de l'emploi, des finances publiques et de la croissance. La France et les Français attendent de nous des résultats et nous allons poursuivre les réformes. La démagogie de nos adversaires nous conforte dans cette démarche d'action et de vérité.

Rassemblés et unis, nous avons, avec Nicolas Sarkozy, remis la France en mouvement. Aujourd'hui, l'heure est à la mise en perspective de notre action, mais dès demain nous devons nous réunir autour d'un projet fédérateur. Comme vous le savez, j'ai souhaité que l'UMP soit un parti dynamique et ouvert à tous et à toutes les sensibilités. Élus, adhérents ou sympathisants, vous serez associés à la construction de ce programme ambitieux. Nous ne pourrons le faire qu'ensemble.

Soyons fiers de l'action accomplie, poursuivons l'effort et préparons dès maintenant 2012 autour de Nicolas Sarkozy. |

“  
**Au cœur d'une crise sans précédent, nous pouvons être fiers de l'action entreprise par notre majorité. Elle protège les Français et prépare l'avenir.**  
”

## SOMMAIRE

Page 2: Repères  
Page 3: Éditorial de Jean-François Copé  
Page 4: Dossier. Avec Nicolas Sarkozy: 4 ans d'action

Page 5: La défense du pouvoir d'achat  
Page 5: Éducation  
Page 7: Enseignement supérieur et recherche  
Page 8: Renouer avec le travail et récompenser l'effort

Page 10: Moderniser notre État; Cohésion nationale et pacte républicain  
Page 11: Sécurité/justice  
Page 13: Immigration; Famille  
Page 14: Santé/solidarité  
Page 15: Développement durable

Page 16: Logement; Transports  
Page 17: La culture pour tous; Mondialisation  
Page 19: Une France respectée dans une Europe forte; Politique internationale

magazine de l'Union

Société d'édition: Les Éditions de l'Union, 55, rue La Boétie, 75008 Paris.  
Directeur de la publication: Éric Cesari, rédacteur en chef/conception graphique: Xavier Jacobi. Ont participé à ce numéro: Direction des études, Benoit de Villeneuve.  
Ligne directe abonnements: 01 40 76 61 48. Courriel: [umpmagazine@club-internet.fr](mailto:umpmagazine@club-internet.fr) Abonnement annuel: 10 euros.  
Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 2011. Commission paritaire: 0413 P 11080. ISSN 1638-4504. Imprimerie de Compiègne: 2, avenue Berthelot, ZAC de Merclière - 60205 Compiègne Cedex

Ce numéro comporte deux cahiers intitulés cahier 1 et cahier 2

AVEC NICOLAS SARKOZY

# 4 ANS D'ACTION

MAI 2007-MAI 2011

→ Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République et la victoire de l'UMP aux élections législatives en 2007, notre pays a connu une dynamique sans précédent de réformes majeures. Les grands engagements de notre majorité sont tenus. Malgré une série de crises mondiales que notre pays a eu à affronter depuis 2008 : crise financière, crise économique et sociale, crise environnementale et crise géopolitique. Nicolas Sarkozy a démontré ses qualités d'homme d'État et de gestionnaire de crises avec le soutien de la majorité. Tous les résultats escomptés ne sont pas encore au rendez-vous, mais nous pouvons être fiers de ce bilan un an avant 2012.

L'action réformatrice du Président de la République et de l'UMP a porté sur l'ensemble des politiques publiques. Un travail considérable a été mené par le gouvernement, en lien avec le Parlement, pour aboutir à de nombreuses réformes considérées auparavant comme impossibles. Cette action ambitieuse et novatrice a impulsé une transformation durable de notre pays pour le remettre au niveau des grandes nations qui comptent dans le monde d'aujourd'hui et qui compteront dans celui de demain.

On ne se souvient plus des difficultés que l'on subissait pour se déplacer lorsqu'il n'y avait pas de service minimum

dans les transports en cas de grève. On a oublié que les universités étaient souvent déconsidérées faute de moyens et d'ambition. Rappelons-nous que les heures supplémentaires étaient fiscalisées, que notre régime de retraite était menacé par la faillite, que les régimes spéciaux de retraite étaient un symbole de l'iniquité... Nous pouvons donc être fiers de l'action accomplie et la revendiquer face aux attaques incessantes de l'opposition qui n'a pas trouvé une seule idée nouvelle pour affronter les crises. Le Parti socialiste a ressorti les emplois-jeunes de Lionel Jospin pour lutter contre le chômage des jeunes, qui avaient montré leur inefficacité. Face aux mensonges et aux agitations qui commencent à se manifester, le temps d'un

bilan d'étape apparaît nécessaire pour rétablir la vérité et mettre en perspective l'action de la majorité depuis 2007.

En quatre ans, plus des trois quarts des engagements de 2007 sont mis en œuvre. Ces mesures ont touché l'ensemble des secteurs de la vie quotidienne. Elles ont remis à l'honneur les valeurs que notre majorité avait défendues avec Nicolas Sarkozy pendant la campagne de 2007 : courage, sens des responsabilités, goût de l'effort, protection des plus fragiles, récompense du travail et du mérite, soutien à l'industrie et à l'agriculture, retour de l'autorité dans la société (à l'école, pour nos forces de police et de gendarmerie) ; ambition pour l'avenir, projets collectifs fédérateurs. |



## AU CŒUR DE LA CRISE, LA DÉFENSE DU POUVOIR D'ACHAT

En 2009, la consommation a baissé dans tous les grands pays sauf en France. Ce n'est pas un hasard.

■ Grâce au plan français, l'État a évité un effondrement du système bancaire et a préservé l'épargne des Français. Le plan bancaire n'a pas coûté un centime au contribuable. Au contraire, les intérêts ont rapporté 2,5 Mds € à l'État. La Médiation du crédit a permis de débloquer 3,2 Mds € de prêts bancaires pour consolider 13 000 entreprises en difficulté représentant un total de 230 000 emplois.

**DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT : SUPPRESSION DES 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> TIERS PROVISIONNELS POUR 2009 POUR 6 MILLIONS DE CONTRIBUABLES, CE QUI REPRÉSENTE UN « COUP DE POUCE » FISCAL DE PLUS DE 1 MD €, LE VERSEMENT ANTICIPÉ DU RSA DE 200 € EN AVRIL 2009 ET UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE 150 € POUR LES FAMILLES MODESTES AVEC ENFANTS.**

- Aide à la cuve doublée (de 75 à 150 €).
- Plafonnement des frais bancaires en cas d'incident de paiement.

■ Réforme du crédit à la consommation, pour développer l'accès à un crédit responsable et mieux accompagner les ménages qui connaissent des difficultés

dues à leur endettement. 120 000 personnes sont concernées.

■ Instauration de la garantie individuelle de pouvoir d'achat dans la fonction publique.

■ Revalorisation de plus de 20 % du minimum vieillesse. |

## ÉDUCATION : DES RÉFORMES AU SERVICE DE NOS ENFANTS

Nicolas Sarkozy, en 2007, marque les esprits en souhaitant rompre avec l'idéologie « soixante-huitarde » qui avait transformé nos enfants en cobayes de pédagogues plus ou moins spécialistes. La rupture a été forte dans ce domaine et les mesures qui ont été mises en œuvre vont dans le sens de la valorisation du mérite et de l'effort des élèves. En

outre, les parents d'élèves en difficulté ont pu compter sur de nouveaux dispositifs pour les aider.

### Lutter contre l'échec scolaire

■ Pour vaincre l'échec scolaire et l'illettrisme, un retour aux fondamentaux

(lire, écrire, compter) a été promu dans l'enseignement primaire grâce à de nouveaux programmes. Le calcul mental fait l'objet d'une pratique quotidienne d'au moins 15 minutes ; la lecture et l'écriture, d'au moins 2 h 30, réparties dans les différentes disciplines de la journée.

■ Une évaluation des acquis en CE1 et en CM2 en français et en mathématiques a été mise en place pour permettre aux



Le Président en déplacement en Haute-Garonne dans le cadre de la prévention de l'échec scolaire.

hors la loi en n'appliquant pas cette disposition.

■ La carte scolaire a été en partie supprimée pour offrir une liberté de choix à tous. En moyenne, 69 % des demandes ont pu être satisfaites à l'entrée au collège et 65 %, à l'entrée en seconde, lors de la dernière rentrée.

### Faciliter la scolarisation des enfants handicapés

■ Amélioration de la scolarisation des enfants handicapés : 197 000 élèves handicapés scolarisés en milieu ordinaire à la rentrée 2010. Ils étaient 155 000 en 2006. (+42 000, +30 %). À la rentrée 2010, 57 067 élèves font l'objet d'un accompagnement individuel.

**42 000 ENFANTS HANDICAPÉS SCOLARISÉS EN PLUS CHAQUE ANNÉE PAR RAPPORT À 2006.**

■ Au-delà de la scolarisation, l'accueil des enfants et adultes pour tout type de handicap a bénéficié via la Conférence nationale du handicap de plus de 50 000

parents et aux enseignants de savoir où en est l'enfant dans ses apprentissages. À partir de ce constat, les enseignants apportent une aide :

■ Personnalisée aux élèves qui en ont besoin. Une synthèse nationale est effectuée et contribue au pilotage du système éducatif. En 2011 : la moitié des élèves de CM2 ont eu 24 bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques, contre 20 en 2010.

■ L'utilisation de l'outil informatique a été généralisée pour préparer l'avenir, avec la mise en place d'espaces numériques de travail (ENT) pour permettre un échange de contenus pédagogiques. En 2010, 1 800 collèges et lycées en disposaient. Environ 2 millions de comptes utilisateurs existent. Près de 5 000 établissements devraient en bénéficier en 2012.

■ Création des établissements de

“ Une politique de la jeunesse digne de ce nom, c'est une politique qui permettra l'autonomie pour chaque jeune. ”

NICOLAS SARKOZY, SEPTEMBRE 2009.

■ Les élèves de CM1 et CM2 qui en ont besoin peuvent suivre des stages gratuits de remise à niveau pendant la période des vacances scolaires.

■ Un accompagnement personnalisé et gratuit des élèves a été mis en place : ce dispositif s'adresse aux élèves volontaires de tous les collèges et des écoles. 2 heures par semaine sont proposées aux élèves en difficulté pour éviter une fracture sociale et scolaire dès le plus jeune âge. Sur l'année scolaire 2009-2010, elles ont bénéficié à 1,3 million d'élèves dans le primaire.

**SOUTIEN SCOLAIRE GRATUIT : PLUS DE 1,3 MILLION D'ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS.**

■ 13 internats d'excellence ont été créés en 2010 pour permettre aux élèves défavorisés de bénéficier du meilleur cadre d'études possible. À terme, 20 000 places sont prévues.

réinsertion scolaire (ERS) pour éloigner les élèves perturbateurs et faciliter leur réinsertion. Cela concerne déjà plus de 120 élèves aujourd'hui. 11 ERS ont été créés depuis la rentrée. Ce sont 20 ERS qui seront ouverts d'ici à la fin de l'année scolaire 2010-2011.

### Faciliter la vie des familles

■ Les cours du samedi matin ont été supprimés à l'école pour simplifier la vie des familles et mieux s'adapter aux rythmes des élèves et de leurs activités extrascolaires.

■ Un service minimum en cas de grève a été instauré dans les écoles pour permettre aux parents et aux enfants de ne pas trop subir la conséquence des mouvements sociaux. Cependant, un certain nombre de municipalités de gauche ont décidé de se mettre volontairement

nouvelles places en établissements et services dont 30 000 dès 2012 : c'est un effort de 1,5 Md €..

### Revaloriser l'enseignement professionnel et l'apprentissage

■ L'enseignement professionnel a été revalorisé pour faciliter l'insertion de nos jeunes, notamment au lycée : augmentation de 40 % du nombre d'inscrits en première professionnelle, soit 47 100 élèves de plus par rapport à 2009.

■ Valoriser la formation en alternance et l'apprentissage comme voie d'excellence : 70 % des jeunes qui ont choisi cette voie trouvent ensuite un emploi durable. De nouvelles mesures seront prises en 2011 pour porter de 600 000 à 1 000 000 le nombre de jeunes formés en apprentissage. |

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : PRÉPARER L'AVENIR DE LA FRANCE

L'enseignement supérieur et la recherche sont des priorités de Nicolas Sarkozy depuis 2007. Une des premières lois votées a concerné l'université. Notre majorité pense à l'avenir de la France et de sa jeunesse. La communauté scientifique et éducative a été redynamisée et mobilisée autour de grands projets fédérateurs. 40 milliards d'euros supplémentaires sur le quinquennat seront ainsi mobilisés à travers notamment le plan Campus ou les Investissements d'avenir. La dépense annuelle par étudiant a fortement progressé, de 7 000 € en 2007 à plus de 10 000 aujourd'hui.

### Renforcer l'attractivité de l'université

■ La réforme de l'université que l'on disait impossible a été votée pour rapprocher les étudiants de l'emploi, avec près de 40 Mds€ d'investissements sur cinq ans. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, d'améliorer le cadre d'études et d'attirer les meilleurs étudiants et scientifiques dans le monde. Les universités se portent volontaires pour être autonomes. Elles disposent de tous les leviers pour organiser leurs formations en fonction de leur besoins et de leurs ambitions. 73 universités étaient autonomes le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**30 % DE BOURSIERS EN CLASSES PRÉPARATOIRES ET DES BOURSES FORTEMENT REVALORISÉES.**

■ Le plan Campus, financé grâce à la vente d'actions EDF permet d'accueillir plus de jeunes dans des cités universitaires ou dans des locaux mieux équipés. 5 Mds€ sont ainsi consacrés à financer 12 campus pour le XXI<sup>e</sup> siècle comme l'écocampus de Lyon Tech La Doua, la bibliothèque multiservice de Montpellier ou l'aménagement du campus de Saclay pour en faire un futur pôle scientifique mondial au sud de Paris.

### Aider davantage les étudiants

■ L'objectif du Président de la République de 30 % d'élèves boursiers dans les classes préparatoires a été atteint pour favoriser la diversité, la mixité sociale et l'ascenseur social par le mérite. Le passage de 20 à 30 % de bour-

siers en classes préparatoires a été réalisé en deux ans (+ 50 %).

■ Le système des bourses a été élargi et amélioré.

■ Un 10<sup>e</sup> mois de bourse a été mis en place.

■ Ces bourses ont été significativement revalorisées : +13 % en trois ans et de 20 % pour les 100 000 étudiants les plus défavorisés.

■ Les étudiants boursiers méritants sont récompensés grâce à la création d'une prime de 1 800 €. Elle s'adresse aux bacheliers mention très bien à l'entrée dans l'enseignement supérieur pour trois ans, ou à l'entrée en master 1 pour les meilleures réussites en licence. L'effort et le mérite sont ainsi récompensés.

■ Le nombre de logements étudiants a été considérablement augmenté : 13 500 logements étudiants ont été livrés à la rentrée 2010 soit 5 000 constructions

et 8 500 réhabilitations ; 44 000 logements auront ainsi été mis à disposition des étudiants en quatre ans soit 16 000 constructions et 28 000 réhabilitations. |

**40 MILLIARDS D'EUROS EN CINQ ANS : UN EFFORT CONSIDÉRABLE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE.**



Le Président à la Cité de l'architecture afin d'inaugurer l'exposition « 12 campus du XXI<sup>e</sup> siècle ».

“ Jamais un gouvernement n'a fait plus en dotations budgétaires pour les universités françaises. Jamais. ”

NICOLAS SARKOZY, 24 SEPTEMBRE 2010

# RENOUER AVEC LE TRAVAIL ET RÉCOMPENSER L'EFFORT

Le diagnostic fait par Nicolas Sarkozy en 2007 était le bon et reste encore valable aujourd'hui. En effet, les Français ne veulent pas plus d'aides sociales ou d'assistantat, ils veulent pouvoir travailler autant qu'ils le souhaitent et que ces efforts soient récompensés. Malgré la pire crise économique que la France ait eu à subir depuis cinquante ans, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre pour valoriser les mérites des travailleurs, en particulier des plus modestes, et récompenser leurs initiatives.

## Valoriser le travail et soutenir l'emploi malgré la crise

Entre le printemps 2007 et l'automne 2008, le taux de chômage a diminué de 8,5 à 7,7 %. Sur les deux ans qui ont suivi, la crise a détruit de nombreux emplois dans tous les pays développés. En France, le taux de chômage a progressé brutalement mais moins que lors des précédentes récessions. La création d'emplois a été active dès 2010 et a permis de répondre à l'arrivée sur le marché du travail de 115 000 jeunes. Toutefois, ce n'est qu'avec le retour de la croissance que le taux de chômage recule, comme on le voit depuis début 2011.

- Les instruments mis en place dès 2008 pour soutenir l'emploi ont bénéficié, au total, à plus de 3 millions de salariés et de demandeurs d'emploi :
- Renforcement de l'indemnisation du travail partiel pour prévenir les licenciements économiques : plus de 530 000 salariés en ont bénéficié.

**LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE MOINS DE 25 ANS INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN MARS 2011 A RECULÉ DE 6,6 % SUR UN AN. LE PLAN POUR L'APPRENTISSAGE ET LES RÉFORMES DE L'UNIVERSITÉ DEVRAIENT AMPLIFIER CETTE AMÉLIORATION.**



Le Président visite une usine dans le Morbihan.

- Montée en charge des contrats aidés pour maintenir en activité les plus précaires (950 000 contrats aidés).
- Suppression des charges pour les nouveaux emplois créés dans les TPE : 1,2 million d'embauches depuis décembre 2008
- Le plan Rebond pour l'emploi en 2010 a bénéficié à près de 150 000

professionnelle tout au long de la vie, soutenue par l'ensemble des syndicats, va permettre à 200 000 demandeurs d'emploi et 500 000 salariés peu qualifiés supplémentaires d'accéder, chaque année, à la formation continue. Trois priorités émergent :

- Une formation professionnelle au service de ceux qui en ont le plus besoin par la création d'un fonds paritaire de

**« Nombre de mesures récentes vont dans le bon sens, telles que la suppression de la taxe professionnelle et l'élargissement des pouvoirs de l'Autorité de la concurrence. »**

**ANGEL GURRÍA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OCDE, LE 11 AVRIL 2011, À PARIS**

personnes, avec plus de 55 000 formations rémunérées et près de 80 000 contrats Rebond, pour faciliter le retour à l'emploi. Une aide exceptionnelle pour le retour à l'emploi de 460 € a été versée pour six mois au maximum à plus de 13 000 personnes.

■ Par ailleurs, le soutien aux personnes licenciées, en particulier pour favoriser leur reclassement, a été renforcé :

- La convention de reclassement personnalisée (CRP) est ainsi devenue l'outil de droit commun d'accompagnement des licenciements économiques, hormis 32 bassins en grande difficulté où s'applique le contrat de transition professionnelle (CTP). En 2010, ces dispositifs ont bénéficié à 175 000 salariés licenciés.

- La réforme de la formation professionnelle avec la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation

sécurisation des parcours professionnels doté de 1 Md€ pour 2010 ;

- Le développement des contrats en alternance et la création de nouveaux outils comme le droit individuel à la formation pour les demandeurs d'emploi ;

- L'amélioration des formations gérées par les Organismes paritaires collecteurs agréés (Opca) pour un montant de 6 Mds €.

- Enfin, les droits des demandeurs d'emploi ont été améliorés :

- Depuis 2009, la durée minimale de travail nécessaire pour bénéficier de l'allocation chômage a été abaissée à quatre mois (contre six auparavant).

- Le service public de l'emploi a été réformé pour allier efficacité et accompagnement personnalisé des chômeurs. La fusion de l'ANPE et de l'Unedic au sein de Pôle emploi a été réalisée pour faciliter les recherches et l'accompagnement

des chômeurs. Un comité d'évaluation a été mis en place pour s'assurer de la qualité du service rendu. 930 sites unifiés existent déjà actuellement.

- La contrepartie de l'amélioration de ces droits est un renforcement des devoirs : depuis 2008, tout demandeur d'emploi qui refuse deux offres valables d'emploi peut perdre ses indemnités et s'expose à des sanctions.

## Favoriser le travail plutôt que l'assistantat

- Notre majorité a cherché à améliorer les revenus du travail plutôt que les aides sociales, avec la création du RSA qui unifie les aides sociales destinées aux plus modestes (API et RMI). Les bénéficiaires qui reprennent une activité voient ainsi leurs revenus garantis et augmentés. Ce n'était pas le cas avec le RMI.

## Valoriser le travail des jeunes et des seniors

- Une politique de la jeunesse tournée vers le travail.

- Encourager le travail des jeunes pour favoriser leur indépendance : la loi

**LES HEURES SUP' : 11 MILLIARDS D'EUROS POUR PLUS DE 5,3 MILLIONS DE SALARIÉS !**

notamment en soutenant résolument les formations en alternance.

- Plus de 8 100 jeunes sont bénéficiaires du RSA jeunes actifs en janvier 2011. 78 % des bénéficiaires exercent une activité et perçoivent un complément de revenus de 130 € par mois en moyenne.

- Depuis 2009, tous les stages de plus de deux mois sont obligatoirement indemnisés à hauteur, au minimum, de 417 € par mois. Cela valorise le travail et facilite l'insertion professionnelle.

## Encourager les entreprises à bénéficier du travail des seniors

- Le système des préretraites a été définitivement abrogé. Elles étaient très coûteuses pour la collectivité et dévalorisantes pour le travail des seniors que nous voulons au contraire promouvoir.

- Les branches et les entreprises avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour signer des accords ou mettre en œuvre

80 accords de branche et 33 900 accords ou plans d'entreprise ont été mis en œuvre, couvrant deux tiers des salariés : le taux d'emploi des seniors de 55 à 59 ans a augmenté de 4 points en France depuis 2007, pour revenir à la moyenne européenne, soit 60 %.

## Travailler plus pour gagner plus, mais aussi travailler mieux

- Les heures supplémentaires sont payées 25 % de plus et sont exonérées de charges sociales. Elles sont par ailleurs défiscalisées pour les salariés. Après la crise de 2009, le nombre d'heures supplémentaires est revenu en 2010 à son niveau d'avant la crise : plus de 700 millions d'heures pour un total de 5,3 milliards de revenus supplémentaires pour les français qui, en travaillant, ont gagné plus.

- Le rachat des jours de RTT est désormais possible si le salarié et son entreprise sont d'accord.

- La rupture à l'amiable du contrat de travail a été instaurée, facilitant ainsi les relations entre salariés et employeurs. Près de 390 000 accords ont été homologués en deux ans.

- Élargir les possibilités pour des salariés volontaires de travailler le dimanche et clarifier les conditions dans lesquelles ils peuvent le faire.

- Les accords d'intéressement sont étendus et assouplis par la loi du 3 décembre 2008. Chaque salarié peut choisir lui-même entre l'obtention des sommes distribuées ou leur placement à long terme.

- Les allègements de charges sociales des entreprises payées par l'État sont soumis à la tenue régulière de négociations sur les salaires.

- Le plan Santé au travail 2010-2014 prévoit une baisse de 25 % des accidents du travail. 30 millions d'euros prévus dès 2010 pour ce plan.

- L'entreprise individuelle à responsabilité limitée permet aux artisans et aux indépendants d'isoler leur patrimoine personnel. Le premier ne peut plus être saisi en cas d'infortune. |

Tepa de 2007 a prévu une exonération d'impôts pour les moins de 26 ans jusqu'à trois fois le Smic sur un an.

- Un plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes lancé au mois d'avril 2009 a permis de dégager des moyens exceptionnels, à hauteur de 1,3 Md€, pour concentrer l'effort sur l'entrée des jeunes sur le marché du travail

des plans d'action sur le recrutement ou le maintien de seniors dans l'emploi. Les entreprises qui n'auraient pas respecté ce délai auraient dû s'acquitter d'une pénalité égale à 1 % de leur masse salariale.

**DEPUIS 2007, 300 000 SENIORS SUPPLÉMENTAIRES ONT PU RESTER EN EMPLOI.**



À Vernon, le chef de l'État découvre le site Safran-Snecma, motoriste aéronautique et spatial.

## MODERNISER NOTRE ÉTAT POUR LE RENDRE PLUS EFFICACE AU SERVICE DES FRANÇAIS

La réforme des administrations a été une priorité pour améliorer le service public et réaliser les économies indispensables à la réduction de la dette publique. Les nombreuses mesures (révision générale des politiques publiques, réformes des cartes judiciaire et militaire, non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux chez les fonctionnaires) ne sont pas toujours populaires, mais elles soulignent le courage de notre majorité, notre engagement à ne pas augmenter les impôts et notre responsabilité vis-à-vis des générations futures.

■ Des réorganisations ont été conduites pour améliorer l'efficacité de l'action publique et simplifier la vie des usagers : fusion des impôts et de la comptabilité publique, fusion ANPE-Unedic. La réforme des collectivités territoriales doit mettre fin au « mille-feuille » administratif. Le conseiller territorial remplacera les conseillers généraux et régionaux en 2014.

■ Grâce à la révision générale des politiques publiques, 7 Mds € d'économies

**LA MODERNISATION DE L'ÉTAT, C'EST 7 MILLIARDS D'EUROS D'ÉCONOMIE EN 2011.**

ont été réalisés en 2011. Ce chiffre atteindra 15 Mds € en 2013. Une politique résolue de baisse des déficits, c'est la garantie de ne pas augmenter les impôts ou de ne pas laisser des dettes aux générations futures.

■ Une meilleure gestion des ressources humaines a été mise en place. 150 000 postes de fonctionnaires n'auront pas été renouvelés sur le quinquennat. La moitié des économies réalisées a été reversée aux fonctionnaires pour accroître leur pouvoir d'achat. Dans le même temps, une politique d'accompagnement et de formation a été mise en place pour permettre aux fonctionnaires de se réorienter, de changer plus facilement de service ou d'administration. La loi sur la mobilité et les parcours professionnels d'août 2009 a permis de lever bien des obstacles statutaires et financiers qui paralysaient les carrières des fonctionnaires.

■ Le nombre de corps de fonctionnaires a été diminué et, dans les départements, les directions de l'Etat ont été réduites à 3 ou 5, suivant les cas, de façon à accroître l'efficacité de l'Etat au plus près de nos concitoyens.

■ Un effort particulier a porté sur la revalorisation du rôle des enseignants. Leur formation dure désormais cinq ans et leurs salaires ont été améliorés, surtout pour les personnels en début de carrière : 170 000 enseignants sont concernés, (jusqu'à la 7<sup>e</sup> année d'ancienneté) avec 157 € net de plus par mois pour les futurs professeurs certifiés, 259 € net pour les futurs agrégés.

■ Pour maintenir l'activité et les services publics notamment en zone rurale, des commerçants peuvent désormais gérer certaines activités de services publics (ex. : La Poste). Ce système est gagnant-gagnant, car il permet le maintien de services publics de proximité (avec une extension des horaires d'ouverture) tout en assurant un complément de revenus qui permet de maintenir le petit commerce dans certains territoires ruraux. |

## COHÉSION NATIONALE ET PACTE RÉPUBLICAIN : CHAQUE FRANÇAIS EST IMPORTANT

Nicolas Sarkozy avait dès le début de sa présidence voulu montrer le changement d'esprit en pratiquant l'ouverture au dialogue sous toutes ses formes : syndicats, associations, oppositions, ONG. Assurer notre pacte républicain, c'est aussi veiller à la défense des valeurs républicaines et se mobiliser autour de grands projets fédérateurs.

### Un dialogue social revigoré

■ Le Président de la République a voulu associer plus fortement les organi-

sations syndicales et patronales à la gestion des dossiers économiques et sociaux, en mettant à l'honneur l'agenda social. Chaque année, le Président et le gouvernement ont présenté les priorités et les débats dont les partenaires sociaux pouvaient se saisir, avant les réformes, afin de développer le dialogue social et moderniser la concertation.

■ La loi sur la représentativité des syndicats a créé un nouveau climat et a entraîné un dialogue social plus constructif et coopératif. Par exemple, FO, la CFDT et la CFTC ont soutenu la réforme des retraites complémentaires en mars 2011. La CFDT avait auparavant soutenu l'allongement de la durée de

cotisations pour les régimes spéciaux de retraite en 2008.

### Des territoires valorisés

■ Le plan Espoir Banlieue (500 millions d'euros) accompagne le programme de rénovation urbaine avec des mesures concrètes au service des habitants : pour désenclaver les quartiers grâce aux transports, pour faciliter la mixité sociale, pour renforcer les opportunités de trouver un emploi.

■ Le plan de rénovation urbaine pour près de 500 quartiers en difficulté est monté en puissance tout au long du

quinquennat et concerne aujourd'hui plus de 3 millions de personnes. À la fin 2010, 5,5 Mds € ont été engagés. C'est un effort sans précédent qui transforme la vie de nos quartiers. Par exemple, en 2011, le quartier du Neuhof à Strasbourg (pour un montant de 230 M€), ou les Moulins à Nice (pour plus de 200 M€) bénéficient des fonds de l'Agence nationale de rénovation urbaine.

■ Les habitants des territoires ruraux, grâce aux fonds des Investissements d'avenir (2 Mds € au total), vont accéder au très haut débit, facteur essentiel pour le développement d'activités d'avenir.

■ L'outre-mer bénéficie de la création de zones franches globales d'activité, qui allègent les coûts de fonctionnement des entreprises. L'objectif de création d'un marché unique de plus de 800 000 habitants entre la Guadeloupe et la Martinique est en ligne de mire et le développement de l'ouverture de la Guyane vers ses voisins a été poursuivi.

### La défense des valeurs républicaines

■ Dans l'espace public, il est désormais interdit de porter une tenue visant à dissimuler entièrement le visage. La loi du 11 octobre 2010 a ainsi réaffirmé clairement que l'égalité hommes-femmes n'est

pas négociable en France et que les pratiques communautaristes qui visent à instrumentaliser la religion à des fins politiques ne sont pas acceptables.

■ Les droits des femmes auront été confortés pendant ce quinquennat :

**« Je ne crois pas que, dans notre histoire sociale, nous ayons jamais connu un dialogue aussi fréquent ni aussi dense. [...] Notre devoir, c'est d'essayer de conduire la France tous ensemble. »**

**NICOLAS SARKOZY, LE 15 JANVIER 2010**

■ La lutte contre les violences faites aux femmes a été érigée comme grande cause nationale en 2010. Des moyens de prévention de la récidive font désormais leur preuve, comme le bracelet électronique pour protéger la femme du conjoint violent.

■ La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est, elle aussi, une priorité, avec l'instauration d'un quota de présence de femmes dans les conseils

d'administration des grandes entreprises ainsi que la mise en place d'une sanction financière en cas d'absence de plan pour l'égalité salariale.

■ Les multiples « défenseurs » de différentes causes ont été remplacés par un seul défenseur des droits lors de la révision constitutionnelle de 2008. Il est chargé de lutter contre toutes les discriminations ou les atteintes aux valeurs et aux principes républicains. Chaque citoyen pourra le saisir.

### Un engagement au service des autres encouragé

■ Service civique : la solidarité efficace et volontaire. Toute personne de 16 à 25 ans qui souhaite « s'engager » peut effectuer une mission au service de la collectivité (association, fondation, ONG à but non lucratif, ou administration). Il dure de six à douze mois. Il n'y a pas

de condition de diplôme et cela représente une opportunité de développer et d'acquérir de nouvelles compétences : toute mission de service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un programme de formation. Le bénéficiaire de l'aide au logement est conservé pendant le service civique. Cela a concerné plus de 10 000 jeunes en 2010, et on dénombre déjà plus de 40 000 candidats au service civique. |

## SECURITE/JUSTICE : PROTÉGER CHAQUE JOUR LES FRANÇAIS

La France a connu en 2010 sa 8<sup>e</sup> année consécutive de réduction de la délinquance. Le nombre total de crimes et délits constatés a baissé de 17,5 % entre 2002 et 2010. Il avait augmenté de 15 % entre 1997 et 2002, quand la gauche était au pouvoir. Nicolas Sarkozy a mené une action déterminée depuis 2002 contre toutes les formes de délinquance. La justice doit être soutenue pour faire face aux mutations permanentes de la délinquance : elle est le chaînon complémentaire de la police dans la prévention et la répression des crimes et délits. La sécurité est la première des libertés

des Français, elle n'est pas négociable pour notre majorité.

### Combattre la délinquance sous toutes ses formes pour assurer la sécurité des Français

Grâce au rapprochement entre la gendarmerie et la police, avec des effectifs totaux en légère progression (248 000 gendarmes et policiers en 2010, contre 247 000 en 2002), grâce à la mise en place des groupements d'intervention régionaux dont la mission est de lutter contre les trafics, grâce à la création d'unités

spéciales dans les quartiers sensibles, grâce à la création de la police d'agglomération parisienne (une réorganisation identique sera conduite à Lille, Lyon et Marseille), grâce à l'augmentation des moyens de la police scientifique et technique, la France connaît une nette baisse de la délinquance générale et une augmentation notable du taux d'élucidation. Ce bilan positif ne doit pas masquer le nombre encore trop important des violences aux personnes.

■ Pour s'adapter en continu aux nouvelles formes de violence et à l'évolution de la délinquance, plusieurs mesures ont donc été adoptées depuis 2007 :

■ Instauration de peines planchers

contre les récidivistes. Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 10 août 2007, près de 30 000 peines planchers ont été ainsi prononcées.

- Les sanctions sont aggravées contre les auteurs de cambriolages et de vols au préjudice de personnes vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes, etc.).

- La rétention de sûreté a été instaurée pour protéger les Français contre certains criminels qui restent dangereux après l'accomplissement de leur peine. Le suivi des criminels sexuels a par ailleurs été renforcé.

- Renforcement de la lutte contre la cybercriminalité.

- Soutien à la vidéoprotection pour

- Plan national de sécurisation des transports (développement de la vidéosurveillance avec l'installation de 25 000 caméras en 2012-2013 en partenariat avec la SNCF).

- Par ailleurs, la lutte contre la délinquance routière s'est intensifiée, avec des résultats très significatifs : pour la première fois en 2010, la France est passée sous les 4 000 morts par an sur les routes. (Plus de 300 vies supplémentaires ont ainsi été



Le Président de la République à Orléans lors d'une visite consacrée à la prévention de la délinquance.

819, couplée à l'augmentation des effectifs de magistrats (+18 % depuis 2002, soit 1 300 juges supplémentaires), a pour objectif de renforcer l'efficacité de notre justice.

- Les réformes se poursuivent, avec l'introduction de jurés populaires dans les tribunaux correctionnels appelés à statuer sur des affaires graves de violences aux personnes et avec la réforme du droit des mineurs destinée notamment à juger plus rapidement les délinquants de moins de 18 ans.

- Près de 9 400 places nouvelles de prison ont été créées dans 13 nouveaux établissements pénitentiaires ouverts entre 2007 et 2011.

**13 ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES NOUVEAUX, ENTRAÎNANT DÉJÀ LA CRÉATION DE PRÈS DE 9 400 PLACES NOUVELLES DE PRISON FIN 2011.**

- L'usage du bracelet électronique a été largement développé.

### Des libertés publiques renforcées

- Un justiciable peut désormais saisir le Conseil supérieur de la magistrature lorsqu'il estime que le comportement d'un magistrat est passible d'une sanction disciplinaire. Les magistrats sont dorénavant davantage responsables devant les Français.

- Les justiciables voient également leurs droits et libertés renforcés par la création d'un défenseur des droits et par la question prioritaire de constitutionnalité, qui leur permettent de contester la conformité d'une loi à la Constitution. |

**Sans sécurité, il n'y a pas de développement, pas de progrès social, pas de progrès économique.**

NICOLAS SARKOZY, 20 AVRIL 2010

améliorer la prévention des délits et la sécurité quotidienne : on compte aujourd'hui 45 000 caméras de vidéosurveillance, un plan en permet l'installation de 60 000 pour 2012.

- Création du délit d'appartenance à des bandes violentes.

- Plan de prévention des violences à l'école pour protéger nos enfants : installation d'un bureau du policier référent dans les 53 établissements identifiés comme les plus sensibles, désignation de référents justice ; préparation à la gestion de la violence pour les professeurs.

- Suppression des allocations familiales en cas d'abstentisme scolaire.

sauvées en 2010.) Depuis 2002, la mortalité routière a été divisée par deux et 20 000 vies ont été épargnées.

### Une justice plus proche, plus ferme et plus responsable

Alors que la crise imposait une maîtrise stricte des dépenses publiques, la justice a vu son budget augmenter : entre 2007 et 2011, il a crû de près de 14 %, pour être porté à plus de 7 Mds €.

La réforme de la carte judiciaire, qui a réduit le nombre de tribunaux de 1 206 à



Le Président à l'occasion de la séance inaugurale des célébrations du bicentenaire du rétablissement du barreau de Paris.

## POUR UNE IMMIGRATION CHOISIE

La lutte contre l'immigration illégale est un volet important de notre action dès lors que la France cherche à mettre en place une immigration choisie et qu'il n'est pas question de récompenser les fraudeurs qui seraient entrés illégalement sur le territoire. Dans la même logique, les nouveaux arrivants s'engagent désormais par un contrat, avec des droits et des devoirs.

- La lutte contre l'immigration illégale a été une priorité, avec des résultats tangibles : les éloignements de personnes clandestines ont triplé, passant

**145 FILIÈRES D'IMMIGRATION ONT ÉTÉ DÉMANTÉLÉES EN 2009 ET 183 EN 2010 ! PLUS DE 110 000 PERSONNES ONT ÉTÉ RECONDUITES DANS LEUR PAYS D'ORIGINE DEPUIS 2007.**

de 10 000 en 2002 à près de 30 000, chaque année, depuis 2008. Au total, depuis 2007, plus de 110 000 personnes ont été reconduites vers leur pays. Par ailleurs, une quinzaine d'accords de gestion concertée des flux migratoires ont été signés en particulier avec le Sénégal, le Bénin et la République du Congo.

- Afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, un contrat d'accueil

et d'intégration spécifique a été créé. Destiné aux bénéficiaires du regroupement familial, il est signé entre l'État et les deux parents. Ses bénéficiaires doivent suivre une formation spécifique qui les sensibilise à un certain nombre de devoirs et de valeurs républicaines : obligation scolaire pour les enfants de 6 à 16 ans, promotion de l'égalité entre hommes et femmes, interdiction de la polygamie... |

## FAMILLE : LA PREMIÈRE CELLULE DE SOLIDARITÉ

La famille est une valeur essentielle de l'UMP qui a toujours cherché à la défendre et la promouvoir. Le gouvernement a mené une politique ambitieuse dans ce domaine et les résultats sont là : près de 830 000 bébés ont vu le jour dans notre pays en 2010 alors que la démographie est en berne partout ailleurs en Europe. C'est la conséquence de la politique familiale que notre majorité a défendue et renforcée malgré la crise.

- Les droits de successions ont quasiment été supprimés sauf pour les 5 % des Français les plus fortunés. Pour 95 % des Français, transmettre le fruit d'une vie de travail sans aucun droit de succession est désormais possible. Il s'agit d'un allègement substantiel de l'ordre de 2 Mds € chaque année pour les familles !

- Depuis 2007, le système des allocations familiales a été amélioré :

- un complément de 60 € est accordé aux familles pour leurs enfants de 14 ans et plus,

- l'allocation de rentrée scolaire est modulée en fonction de l'âge (trois tranches 6-10 ans/11-14 ans/15-18 ans) pour tenir compte des besoins réels des familles qui augmentent à mesure que



Le Président reçoit les médaillés de la famille et les acteurs du monde familial.

leurs enfants avancent dans leur scolarité :

- depuis 2008, les allocations familiales sont revalorisées en fonction de l'inflation, soit une hausse de 1,5 Md € sur cette période.

- 1,3 Md € supplémentaires sont consacrés à la création de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance, en fonction des besoins des territoires (assistantes maternelles, crèches d'entreprise, microcrèches...) D'ici la fin du quinquennat, 200 000 places supplémentaires auront donc été créées.

- La France consacre, ainsi chaque

**POLITIQUE FAMILIALE : 100 MILLIARDS D'EUROS PAR AN ET 200 000 PLACES D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE SUPPLÉMENTAIRES PRÉVUES À L'HORIZON 2012.**

année, plus de 100 Mds € à la politique familiale, priorité de l'action gouvernementale depuis quatre ans. Cela a permis une hausse de la natalité ces dernières années. |

**Au fil des ans, notre politique familiale a prouvé son efficacité : la France peut s'enorgueillir d'avoir le taux de fécondité le plus élevé d'Europe. NICOLAS SARKOZY, LE 15 OCTOBRE 2010**

## SANTÉ/SOLIDARITÉ: SOUTENIR LES PLUS FAIBLES

Notre modèle de protection sociale a été modernisé depuis 2007 pour s'assurer que les générations futures en profiteront elles aussi et pour permettre de financer les priorités de justice sociale qui fondent notre cohésion sociale. Avec Nicolas Sarkozy, notre majorité est aux côtés des accidentés de la vie : c'est la juste contrepartie d'un discours exigeant sur le travail et sur la lutte contre l'assistanat.

### Sauvegarder notre système de retraite par répartition

La réforme des régimes spéciaux de retraite (SNCF, RATP, Banque de France, etc.) que l'on disait impossible a été

**AUGMENTATION DE 25 % DU MINIMUM VIEILLESSE, SOIT UN GAIN DE 1 000 € PAR AN SUR LA DURÉE DU QUINQUENNAT.**

Si l'on ne voulait pas avoir à baisser les pensions, il fallait avoir le courage d'agir. C'est ce que le gouvernement a fait en 2010 afin d'assurer la pérennité du système par répartition.

■ Grâce au report progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans de l'âge maximal de départ sans décote, notre système retrouvera son équilibre en 2018, sans augmentation des cotisations et sans baisse des pensions. Dans un souci d'équité et de justice, les hauts revenus et des revenus du capital ont été mis à contribution :



À l'occasion de son déplacement au CHU de Bordeaux, le chef de l'État rencontre des chercheurs pour échanger sur la mise en œuvre du plan Alzheimer au niveau local.

conduite dès 2007 pour davantage d'égalité dans notre système. Cela a permis de soulager les comptes des régimes de retraite du secteur public, de 500 M€ d'ici à 2012, et ensuite de 500 M€ par an.

La réforme du régime général de retraite a été rendue nécessaire par la dégradation des comptes sociaux à cause de la crise et la perspective de déficits catastrophiques des régimes de retraite.

■ Pour les revenus les plus hauts, le taux marginal d'imposition a été relevé à 41 %.

■ Les stock-options, les bonus et les retraites chapeau sont davantage taxés.

■ Par ailleurs, grâce aux mesures sur les carrières longues et la pénibilité, près de 160 000 personnes ayant commencé à travailler tôt ou ayant effectué des travaux difficiles, pourront partir à la retraite à

60 ans. Quant aux personnes ayant commencé à travailler entre 14 et 17 ans, elles pourront continuer à partir à 60 ans si elles ont un nombre d'années de cotisations suffisant.

■ Enfin, les pensions de réversion ont été revalorisées avec un taux à 60 % (contre 54 %), soit un gain moyen de 200 € par an. Le minimum vieillesse augmente également chaque année avec un objectif de +25 % en cinq ans.

### Accompagner nos aînés

Avec le plan de prévention et de recherche de la maladie d'Alzheimer (lancé en 2008, avec 1,6 Mds€), 12 000 places en établissement spécialisé seront créées.

Le vieillissement de la population rend indispensable la réforme de la dépendance, en particulier pour soutenir les familles qui n'ont pas les moyens de prendre en charge leurs aînés dépendants.

**PLAN DE PRÉVENTION ET DE RECHERCHE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER, LANCÉ EN 2008, AVEC 1,6 MD € : 12 000 PLACES EN ÉTABLISSEMENT ONT ÉTÉ CRÉÉES, FINANÇÉES PAR LES FRANCHISES MÉDICALES.**

### Permettre à chacun l'accès à des soins de qualité

Avec la réorganisation des hôpitaux et la création des agences régionales de santé (ARS), notre paysage sanitaire est

simplifié et régionalisé, pour améliorer l'offre de soins et renforcer les liens entre la médecine hospitalière et la médecine de ville au plus près du terrain et des besoins.

■ Le soutien à la médecine libérale et à sa présence sur l'ensemble du territoire a été accentué : revalorisation de la consultation à 23 €, programme d'aide à 250 nouvelles maisons médicales pluridisciplinaires et mise en place de bourses nouvelles pour les étudiants de médecine prêts à s'engager à exercer dans des zones rurales.

■ La rémunération des infirmières est augmentée : plus 2 100 € à l'embauche et plus 2 800 € en fin de carrière.

Les malades les plus modestes sont

**DE MEILLEURES RÉMUNÉRATIONS DANS LE SECTEUR MÉDICAL : POUR LES INFIRMIÈRES ENTRE 2 100 ET 2 800 € DE PLUS ; CONSULTATION À 23 € POUR LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES.**

pris en compte : ces derniers sont exonérés des franchises médicales. Un chèque santé (entre 100 et 400 €) facilite l'accès des ménages modestes à une assurance complémentaire santé. Enfin, grâce au plan Santé des jeunes, ces derniers peuvent bénéficier de visites médicales gratuites.

### Engagements tenus à l'égard des personnes handicapées

■ L'allocation adulte handicapé (AAH) a été revalorisée de 25 % en cinq ans, conformément aux engagements du Président : cela représente 150 € de plus par mois en cinq ans pour plus de 1,4 Md € supplémentaires en 2012 par rapport à 2007. Les personnes handicapées ont profité d'un doublement de la déduction fiscale accordée sur les intérêts des emprunts immobiliers. Enfin, 6 000 enfants lourdement handicapés ont bénéficié de la prestation de compensation handicap (1 300 € pour des aides humaines ou techniques). |

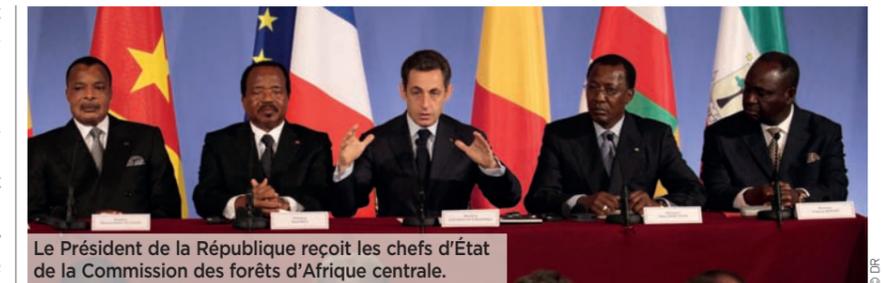
## DÉVELOPPEMENT DURABLE: FAIRE ENTRER LA FRANCE DANS L'APRÈS-PÉTROLE

Le développement durable est devenu une priorité pour la France depuis 2007. Le Grenelle de l'environnement fait entrer notre pays dans le XXI<sup>e</sup> siècle, avec une position de leader dans ce domaine et des efforts particuliers d'investissement et de recherche. Cette politique ambitieuse doit permettre de changer notre modèle de croissance et de faire baisser les dépenses dans deux domaines très lourds pour le budget des ménages : le logement et les transports.

Un grand ministère du Développement durable a été institué conformément aux engagements du Président de la République et les lois Grenelle ont permis de nombreuses avancées.

■ La rénovation thermique des logements passe à la vitesse supérieure grâce au succès de l'éco-prêt à taux zéro (150 000 conclus en deux ans) et nouvelles normes de construction (BBC) dans le neuf qui entrent graduellement en vigueur. Elles permettront à chaque ménage de réaliser demain une économie de 4 000 € par logement en habitat collectif et 15 000 € en maison individuelle, sur vingt ans.

■ Les énergies renouvelables connaissent également un effort



Le Président de la République reçoit les chefs d'État de la Commission des forêts d'Afrique centrale.

sans précédent : elles représentaient en 2010 13 % de la consommation d'énergie, contre 10 % en 2007 (+ 33 % en trois ans), avec en ligne de mire l'objectif de 23 % à horizon 2020. Le parc éolien a déjà triplé.

■ À l'occasion du Grenelle de la mer, la

France a engagé une procédure de classement d'aires marines, destinées à représenter 20 % de l'espace marin français d'ici à 2020.

■ Avec un niveau d'émissions de CO<sub>2</sub> inférieur de plus de 10 % en 2010 à notre plafond d'émissions défini par le protocole de Kyoto, la France est exemplaire en matière de lutte contre le changement climatique.

■ Les transports alternatifs sont favorisés. Le mécanisme du bonus-malus automobile permet de récompenser l'achat de véhicules plus économes en énergie. Il a tellement de succès qu'il a permis de verser davantage de bonus qu'il n'a collecté de malus (plus de 1 Md €).

■ Un canal à gabarit international de 110 km - le premier depuis un siècle - est en voie de construction entre la Seine et le réseau fluvial du nord de l'Europe. |

**Le développement durable, ce n'est pas un choix, c'est une urgence, une nécessité. Mais ce que nous pouvons choisir, c'est d'en faire une chance pour la croissance et nos emplois. NICOLAS SARKOZY**

**Fallait-il faire cette réforme ? Oui. Fallait-il la faire si vite ? Oui encore, sinon nos caisses de retraite, alors en quasi-faillite, auraient été obligées de baisser les pensions.**

CLAUDE ALLÈGRE, LE POINT, NOVEMBRE 2010

## UN LOGEMENT PLUS ACCESSIBLE POUR LES PROPRIÉTAIRES ET LES LOCATAIRES

### Favoriser l'accès à la propriété

■ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, un « prêt à taux zéro renforcé (PTZ +) » permet à tous les primo-accédants, sans conditions de ressources, de bénéficier de montants des prêts très supérieurs à ceux en vigueur auparavant. Ils varient selon la localisation, la performance énergétique du logement, son statut (neuf ou ancien) et la composition de la famille. Le PTZ + bénéficiera à 380 000 ménages par an, soit deux fois plus que l'ancien dispositif. Son coût en année pleine atteindra 2,5 Mds €.

### Soutenir le logement pour tous

■ Le dépôt de garantie lors de la prise du bail a été réduit de deux à un mois.  
■ L'indice de référence des loyers est désormais aligné sur la hausse des prix à la consommation et non plus sur l'indice



Le Président en déplacement à Villeneuve-le-Roi sur le thème du logement et de la réforme des aides publiques favorisant l'accès à la propriété.

**DAVANTAGE DE PROPRIÉTAIRES GRÂCE AU PTZ+. IL BÉNÉFICIERA À 380 000 MÉNAGES PAR AN.**

du coût de la construction. Cela réduit sensiblement les hausses annuelles.

■ À la fin du mois de septembre 2010, 52 000 ménages ayant demandé un logement ont eu un avis favorable d'une commission Dalo et 25 000 d'entre eux

ont déjà reçu une offre de logement.

■ En 2010, 120 000 logements sociaux ont été financés, c'est trois fois plus qu'il y a dix ans. L'objectif est le même pour l'année 2011.

■ La construction a été soutenue par le dispositif Scellier alors qu'elle se ralentissait dans tous les pays développés. |

## TRANSPORTS: DES PROJETS STRUCTURANTS

■ Avec le projet du Grand Paris, la France renoue avec les grands projets d'avenir mais aussi de proximité, avec

notamment la construction d'un vaste réseau de transports en commun, sur lequel l'État et la région Île-de France se

sont accordés début 2011, pour un investissement supérieur à 32 Mds €. Cela permettra à tous les Franciliens de gagner des millions d'heures de transport entre leur travail et leur domicile.

■ D'ici à 2020, 2 000 kilomètres de ligne à grande vitesse seront réalisés. Quatre lignes seront construites en parallèle à compter de cette année: Tours-Bordeaux, Bretagne-Pays de la Loire, TGV Est 2<sup>e</sup> phase, jusqu'à Strasbourg, et les contournements de Nîmes et de Montpellier. |



Le Président de la République en visite sur le chantier de la ligne LGV Rhin-Rhône dans la commune de Chevroz.

**OBLIGATION DE SERVICE MINIMUM EN CAS DE GRÈVE DANS LES TRANSPORTS**

## LA CULTURE POUR TOUS

Bien loin des discours convenus sur la culture, le Président de la République a renoué la politique culturelle française en insistant sur quelques notions comme la démocratisation culturelle, la défense de nos artistes et la promotion du patrimoine. Des mesures concrètes ont permis de répondre à ces objectifs ambitieux qui fondent notre identité et la spécificité française.

■ Les grands établissements culturels de l'État se sont engagés dans une politique de délocalisation destinée à

rapprocher leurs chefs-d'œuvre de tous les publics: inauguration du centre Pompidou-Metz en mai 2010 (650 000 visiteurs en huit mois), ouverture du Louvre-Lens en 2012, du musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille en 2013.

■ La gratuité d'accès aux musées et monuments de l'État (avril 2009) a attiré en 18 mois 2,7 millions de jeunes de 18 à 25 ans et 500 000 enseignants. Voilà une vraie démocratisation de la culture!

■ Le budget de restauration des monuments historiques atteint 400 M€

par an depuis 2008, ce qui représente une hausse de 25 %.

■ Avec la suppression de la publicité en soirée sur les chaînes publiques, les horaires des programmes sont mieux adaptés à la vie des Français. Des programmes culturels de meilleure qualité ont été mis en place. La télévision numérique terrestre (TNT) a été déployée rapidement et efficacement. Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2011, grâce à l'action résolue des pouvoirs publics, l'ensemble des Français bénéficieront de 18 chaînes gratuites en qualité numérique. |

## DES ATOUTS RENFORCÉS DANS LA MONDIALISATION

Depuis son élection, Nicolas Sarkozy mène une politique volontariste dans les domaines économique et industriel. C'est une leçon de la crise. Les pays qui produisent sont ceux qui s'en sortent. La politique industrielle de la France a été renforcée et l'acte d'entreprendre a été soutenu. La mondialisation ne doit pas être subie. C'est une chance à saisir.

### Renforcer la compétitivité de nos entreprises

■ L'esprit d'entreprise a été encouragé avec des résultats sans précédent: en 2010, le nombre de créations d'entreprises a battu un nouveau record, avec 622 000 créations dont 360 000 auto-entrepreneurs. À ce rythme, malgré la crise, le quinquennat aura vu la création de plus de 2,5 millions d'entreprises. Le statut d'auto-entrepreneur a rencontré un très grand succès.

■ Le dispositif ISF/PME a permis d'améliorer le financement des PME à hauteur de 800 millions d'euros par an.

■ Les fonds propres des entreprises ainsi que leurs investissements ont été soutenus par la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle et de la taxe professionnelle. La taxe professionnelle est remplacée par la contribution économique territoriale. Cela représente une baisse pérenne de 5 Mds € pour les entreprises.



Le Président en déplacement dans le Puy-de-Dôme à l'occasion de la Semaine de l'Industrie.

**LA CRÉATION D'ENTREPRISES CONNAÎT DES RECORDS EN FRANCE: 622 000 CRÉATIONS EN 2010!**

### Favoriser l'innovation, la recherche, et aider les secteurs de demain

■ Depuis l'été 2007, le crédit d'impôt recherche (CIR) visant à soutenir l'effort de R&D des entreprises a été triplé. Il doit permettre à nos entreprises de compenser le retard constaté depuis maintenant près de quinze ans dans ce domaine.

“ L'industrie, c'est l'avenir de la France. NICOLAS SARKOZY, LE 9 MARS 2010 ”

■ La 2<sup>e</sup> phase des pôles de compétitivité (2009-2012) a été lancée. Ce sont 1,5 Md € qui sont investis grâce à l'État, l'Agence nationale de la recherche et Oséo dans des projets de recherche et développement (R&D) à travers des appels à projets et des contrats de performance. Les incitations à la collaboration scientifique ont, par exemple, bénéficié de 600 M€.

■ Notre pays est en 3<sup>e</sup> position mondiale pour l'accueil d'investissements directs étrangers, derrière les États-Unis et la Chine.

■ Le Fonds stratégique d'investissement public (FSI) a été créé en 2009 et doté de 20 Mds €, afin de pouvoir prendre des participations dans des entreprises ou des technologies dont le contrôle est considéré comme stratégique. Depuis sa création, plus de 3 Mds € d'investissements ont été réalisés.

■ Créé par l'État en 2009, le Fonds national de revitalisation des territoires (FNRT) permet aux PME d'obtenir des prêts pour la revitalisation des territoires (PRT). Entre avril 2009 et septembre 2010, 132 PRT ont été accordés, pour un montant global de 33,5 M€. Soit, en moyenne, près de 254 000 € pour chacune des 132 PME bénéficiaires.

■ Des commissaires à la réindustrialisation ont été installés pour permettre l'accompagnement et le redémarrage économique de bassins d'emploi durement touchés par la crise.

■ Les États généraux de l'industrie ont permis de souligner l'importance stratégique accordée à ce secteur par notre majorité. De nombreuses initiatives sui-

**35 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR CENTRÉS SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE (POUR 16 MILLIARDS) ET SUR LES INDUSTRIES DE DEMAIN (POUR 19 MILLIARDS).**

vent ce processus (Semaine de l'industrie en avril 2011, 200 M€ d'aides à la réindustrialisation, création d'un médiateur des relations interentreprises industrielles et de la sous-traitance...).

### Renforcer la compétitivité de notre agriculture

La France a une tradition agricole ancrée qui a structuré notre territoire et nous permet de préserver notre sécurité et notre indépendance alimentaires. Mais ce secteur a traversé des crises profondes. L'UMP a souhaité accompagner une modernisation forte de ce secteur tout en soutenant nos agriculteurs. L'agriculture et les industries agroalimentaires sont un secteur clé pour notre avenir.

“ **L'agriculture a donné à notre patrie une partie de son âme. C'est avec ces convictions à l'esprit que nous allons ensemble œuvrer pour l'avenir.** NICOLAS SARKOZY, SEPTEMBRE 2007 ”

■ Une grande loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, votée l'été 2010, vise à soutenir une agriculture française à la fois compétitive, durable et rémunératrice pour les producteurs :

- La contractualisation, qui permet de donner de la visibilité aux agriculteurs dans leurs productions, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2011 pour les fruits et légumes et le 1<sup>er</sup> avril dans le secteur laitier. Un médiateur national veillera à ce qu'aucune clause ne soit abusive.
- Un observatoire des prix et des marges, qui doit veiller à une juste répartition des marges dans les filières notamment vis-à-vis des transformateurs et des distributeurs.
- Sanctuarisation

des moyens nécessaires à l'installation de 7 000 jeunes agriculteurs par an.

■ Préservation du foncier agricole, au travers d'un observatoire national et de commissions départementales.

■ Institution d'une taxe sur les plus-values réalisées lorsque des terres agricoles nues sont rendues constructibles. Son produit sera affecté au financement d'opérations innovantes réalisées par les jeunes agriculteurs.

■ Le coût du travail agricole a été baissé pour améliorer notre compétitivité, grâce à un allègement des charges sociales pour 500 M€ sur le travail saisonnier.

■ Notre mobilisation à l'échelle européenne nous permet de dégager une majorité avec nos partenaires pour défendre la politique agricole commune.

■ Le plan pêche a permis de dégager

310 M€ pour plus de compétitivité et une gestion durable des fonds marins.

■ L'usage des pesticides va être réduit de moitié à horizon 2018 pour une agriculture toujours plus respectueuse de la planète et de l'homme.

■ Les retraites dans le secteur agricole sont enfin améliorées :

■ Le bénéfice de la RCO (retraite complémentaire obligatoire) du régime agricole sera étendu aux conjoints collaborateurs et aux aides familiaux afin d'améliorer la couverture des assurés.

■ Pour remédier aux situations de grande pauvreté et pour faciliter l'accès des agriculteurs au minimum vieillesse, ont été exclues les terres agricoles et l'ensemble des bâtiments qui en sont indissociables de l'assiette du recouvrement sur succession.

■ En 2009, un minimum de pension de retraite a été créé et 188 000 retraités du régime des non-salariés agricoles ont bénéficié d'une revalorisation de leur retraite de base, pour un montant moyen de 350 € par an. I



Le Président dans l'Aveyron, dans le cadre la défense de l'agriculture de montagne et de l'installation des jeunes agriculteurs.

## UNE FRANCE RESPECTÉE DANS UNE EUROPE FORTE

La Présidence française de l'Union européenne, unanimement saluée, a permis de montrer que le volontarisme pouvait renforcer l'Europe pour mieux protéger nos concitoyens. Au cœur de la crise, Nicolas Sarkozy réussit à convaincre nos partenaires d'avancer sur des mesures concrètes, pragmatiques et rapides.

■ Face à la crise de l'euro et grâce à l'impulsion majeure de Nicolas Sarkozy, l'Europe s'est dotée de nouveaux méca-

nismes de solidarité. Elle est venue en aide à la Grèce et à l'Irlande, attaquées par les marchés. Un mécanisme permanent de gestion de crise, véritable « Fonds monétaire européen » doté de 500 Mds € a été mis en place. Nous avons ainsi évité l'effondrement de la monnaie européenne. En défendant l'euro, c'est l'épargne et le pouvoir d'achat des Français que nous avons défendus.

■ Notre engagement en faveur d'une Europe qui n'oublie pas de protéger les

intérêts de la France et des Français est sans failles : combat pour le principe de réciprocité dans les négociations avec l'OMC et celles en cours entre l'UE et le Mercosur, défense de l'agriculture, grâce notamment à l'adoption en septembre 2010 d'une

position gouvernementale franco-allemande pour une PAC forte au-delà de 2013, opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne... I

“ **J'entends faire de la politique de défense et de sécurité un exemple de l'Europe concrète, de l'Europe qui répond aux besoins des Européens.** NICOLAS SARKOZY ”

## POLITIQUE INTERNATIONALE

Le Président prononce un discours devant les ministres des Finances du G20, au palais de l'Élysée.



La France fait entendre sa voix sur la scène internationale. Grâce à l'action du Président de la République, le G20 devient un instrument pérenne qui doit limiter l'impact des éventuelles crises économiques futures. Une meilleure gouvernance mondiale est en train d'émerger. De

la crise géorgienne, à l'appui aux efforts démocratiques en Afrique, la France agit toujours dans la fidélité à ses valeurs et dans le cadre du droit international. Le rôle d'impulsion et la capacité de conviction de Nicolas Sarkozy sont régulièrement salués par les observateurs étrangers.

■ En deux ans et demi, sous l'impulsion de la France et de ses partenaires européens, le G20 a permis des avancées majeures dans le domaine de la régulation, de la lutte contre les paradis fiscaux, l'encadrement des bonus des traders, régulation des agences de notation et réglementation des activités des banques renforcée.

■ La France défend avec courage ses valeurs. Elle s'est engagée aux côtés de la population en Côte d'Ivoire et en Libye pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans ces pays.

■ La crédibilité de notre défense implique un effort permanent d'adaptation. La sécurité et la défense des Français dépendent des évolutions stratégiques. Nos armées ont conservé des moyens modernes et adaptés à leurs missions grâce à la loi de programmation militaire. I

“ **La diplomatie française a bien joué, je n'hésite pas à le dire. Nicolas Sarkozy et Alain Juppé ont, avec le Premier ministre britannique David Cameron, bien joué dans cette affaire.** HUBERT VÉDRINE, LE 18 MARS 2011, À PROPOS DE LA LIBYE ”

